

France-Orléans: Modular and portable buildings

OJ S 204/2014 23/10/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Centre

Postal address: DAF – 3 a rue Pierre Gilles de Gennes

Town: Orléans Cedex

Postal code: 45000

Country: France

Contact person: Unité achats et marchés

E-mail: achatsetmarches.45054@pole-emploi.fr

Telephone: +33 238525355

Fax: +33 238780267

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>Address of the buyer profile: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Pôle emploi direction régionale centre

Postal address: immeuble Orléans Plaza bâtiment b 3a, rue pierre Gilles de Gennes

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45035

For the attention of: Unité achats et marchés

E-mail: achatsetmarches.45054@pole-emploi.fr

Fax: +33 238780267

Internet address: <http://www.pole-emploi.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Pôle emploi direction régionale centre

Postal address: immeuble Orléans Plaza bâtiment b 3a, rue Pierre Gilles de Gennes

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45035

For the attention of: Unité achats et marchés

E-mail: achatsetmarches.45054@pole-emploi.fr

Fax: +33 238780267

Internet address: <http://www.e-marchespublics.com>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Pôle emploi direction régionale centre unité achats et marchés

Postal address: immeuble Orléans Plaza bâtiment b 3a, rue Pierre Gilles de Gennes

Town: Orleans Cedex 1

Postal code: 45035

For the attention of: Unité achats et marchés

E-mail: achatsetmarches.45054@pole-emploi.frInternet address: <http://www.e-marchespublics.com>

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché relatif à la mise à disposition d'un bâtiment modulaire place du champ de foire sur la commune d'Argenton sur Creuse (36200).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

Main site or place of performance: place du Champ de Foire, 36200 Argenton-sur-Creuse.
NUTS code FR243 Indre

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Passée conformément à la procédure prévue à l'article 29 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005, la présente consultation vise à la conclusion d'un marché ayant pour objet la mise à disposition d'un bâtiment modulaire place du champ de foire sur la commune d'Argenton sur creuse. La consultation est allotie et chaque lot donnera lieu à la conclusion d'un marché distinct :

- lot 1 "Vrd et espaces verts": il s'agit d'un marché de travaux,

- lot 2 "Bâtiment modulaire et aménagements intérieurs": il s'agit d'un marché de fournitures.

Les prestations relatives à chaque lot sont détaillées dans le contrat et le cahier des clauses fonctionnelles et techniques (CCFT) joint au DCE.

II.1.6. CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings, 45112710 Landscaping work for green areas,
44115800 Building internal fittings, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché comprend deux lots qui seront traités chacun en marché séparé.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: VRD et espaces verts

1) Short description

Réalisation d'une plateforme pour installation du bâtiment modulaire, travaux de raccordement du bâtiment modulaire, pose des rampes d'accès, de clôture et remise en état du site après démontage du modulaire, etc. La description des prestations est indiquée au cahier des clauses fonctionnelles et techniques joint au DCE.

2) CPV code(s)

45112710 Landscaping work for green areas, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Les candidats ne sont pas admis à présenter des variantes.

Les candidats doivent obligatoirement chiffrer dans leur offre les deux options suivantes:

- option n° 1: raccordement aérien du bâtiment modulaire aux réseaux électricité et télécom depuis réseaux existants à l'angle de la rue des Écoles et rue Joseph Barbotin (cf plans),
- option n° 2: raccordement aérien du bâtiment modulaire aux réseaux électricité et télécom depuis réseaux existants en façade rue du champ de foire au droit du bâtiment modulaire (cf plans).

Lot No: 2

Lot title: Bâtiment modulaire et aménagements intérieurs

1) Short description

Conception d'un bâtiment modulaire d'une surface d'environ 750 m2, fabrication en usine des modules, transport, installations et aménagement intérieurs des modules, location, démontage et enlèvement des modules. La description des prestations est indiquée au cahier des clauses fonctionnelles et techniques joint au DCE.

2) CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings, 44115800 Building internal fittings

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le contrat de location du bâtiment modulaire est conclu pour une durée ferme de six (6) mois

reconductible ensuite tacitement tous les mois.

Les prestations du titulaire du lot n° 2 "bâtiment modulaire et aménagements intérieurs" comprennent la maintenance des installations du bâtiment modulaire conformément aux stipulations du contrat.

Les candidats sont admis à présenter des variantes en complément de leur offre de base.

Les candidats doivent obligatoirement chiffrer dans leur offre les deux options suivantes:

Option n° 1: fourniture et pose d'une climatisation.

Option n° 2: fourniture et pose d'une cloison coulissante entre la salle de réunion et la salle atelier (cf plans).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement: marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L. 5312.7 du code du travail (hors fonds communautaires) et sur les ressources propres de l'institution.

Païement: les marchés ouvrent droit au versement d'une avance de 5 % dans les conditions définies au contrat. Pour chaque lot, les prix sont fermes pour toute la durée du marché. Les factures sont réglées dans un délai maximum de trente jours à compter de leur date de réception. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt appliqué par la bce à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur candidature et offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution d'un marché à un groupement ayant présenté sa candidature et son offre sous la forme d'un groupement conjoint, la transformation dudit groupement en un groupement solidaire sera exigée. Un même opérateur économique n'est pas autorisé à soumissionner en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Les candidats au lot n° 1 "Vrd et espaces verts" devront obligatoirement chiffrer dans le bordereau des prix les deux options suivantes:

- option n° 1: raccordement aérien du bâtiment modulaire aux réseaux électricité et télécom depuis réseaux existants à l'angle de la rue des écoles et rue Joseph Barbotin (cf plans),
- option n° 2: raccordement aérien du bâtiment modulaire aux réseaux électricité et télécom depuis réseaux existants en façade rue du Champ de foire au droit du bâtiment modulaire (cf plans).

Les candidats au lot n° 2 "Bâtiment modulaire et aménagements intérieurs" devront obligatoirement chiffrer dans le bordereau des prix les deux options suivantes:

— option n° 1: fourniture et pose d'une climatisation,

— option n° 2: fourniture et pose d'une cloison coulissante entre la salle de réunion et la salle atelier (cf plans).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique du candidat à accéder à la commande publique, datée et signée par une personne ayant compétence à cet effet et certifiant que le candidat : a, au 31 déc. 2013 souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, dans les conditions prévues à l'art. 8-4° de l'ordonnance modifiée n° 2005-649 du 06/06/2005; n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles I. 8221-1, I. 8221-3, I. 8221-5, I. 8251-1, I. 8231-1 et I. 8241-1 du code du travail; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par le deuxième alinéa de l'article 433-2, par le 8ème alinéa de l'art. 434-9, par le 2ème alinéa de l'art. 434-9-1, par les articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les 1er et 2ème alinéas de l'art. 441-8, par l'art. 441-9, par les articles 445-1 et 450-1 du code pénal, ainsi que par l'art. 1741 du code général des impôts; n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article I. 640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle au sens de l'article I. 653-1 à I. 653-8 du même code ou procédure équivalente pour les candidats régis pas un droit autre que le droit français - dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article I. 631-1 du code de commerce ou procédure équivalente pour les candidats régis pas un droit autre que le droit français, la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, période de reconduction éventuelles comprises pour le lot n° 2.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration relative à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat à exécuter le ou les marché(s) au(x)quel(s) il est candidaté, indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des trois derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place une déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- les effectifs, au sens de l'article I. 1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des trois dernières années,
- une liste des principales prestations exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 40
2. Prix des prestations. Weighting 35
3. Délais d'exécution des prestations. Weighting 20
4. Critères environnementaux. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-N002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 1.12.2014 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.12.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Obtention du DCE: le DCE est transmis aux candidats par voie électronique uniquement. Pour prévenir toute difficulté de transmission, il doit en priorité être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur indiquée en tête d'avis (www.pole-emploi.e-marchespublics.com). A défaut, il peut être demandé par courriel ou télécopie au point de contact indiqué en tête d'avis. Veuillez préciser dans votre demande l'intitulé de la consultation, vos coordonnées complètes, dont obligatoirement l'adresse mail à laquelle le DCE doit être transmis.

Renseignements complémentaires : aucun renseignement complémentaire ne pourra être obtenu par téléphone. Les courriers, courriels ou télécopie de demande de renseignements complémentaires doivent être adressés au point de contact indiqué en tête d'avis. La date limite de réception des demandes est fixée au mercredi 19.11.2014 à 16:00.

Transmission des plis: les plis peuvent être soit transmis par voie électronique à l'adresse <http://www.e-marchespublics.com> ou par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception (ou tout moyen équivalent permettant de déterminer la date et l'heure certaines de leur réception et de garantir leur confidentialité), soit remis en mains propres contre récépissé les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse indiquée en tête de l'avis.

Candidature: les pièces mentionnées au III.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au DCE. Le cas échéant, les pièces rédigées dans une langue autre que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française, qui, pour les pièces mentionnées au III.2.1 du présent avis, est certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution: la valeur technique des offres est appréciée sur la base de 20 % pour la qualité des matériaux et des équipements et 20 % pour l'agencement des bureaux par rapport aux plans fournis. Le prix des prestations est apprécié sur la base du prix global et forfaitaire indiqué par le candidat dans le bordereau des prix relatif au lot considéré. Les délais d'exécution des prestations sont appréciés sur la base du planning remis par le candidat dans son offre. Les critères environnementaux sont appréciés sur la base de 2.5 % pour la gestion des déchets des eaux et des espaces verts et 2.5 % pour la recyclabilité des matériaux.

Variantes: les variantes ne sont autorisées que pour le lot n° 2 «bâtiment modulaire et aménagements intérieurs».

Option: les candidats aux deux lots doivent obligatoirement chiffrer dans leur offre les options indiquées ci-dessus et dans le bordereau des prix relatif à chaque lot.

Reconduction: pour le lot n° 2 «bâtiment modulaire et aménagements intérieurs», le contrat de location du bâtiment modulaire est d'une durée ferme de six (6) mois reconductible ensuite tacitement tous les mois.

Maintenance: les prestations du titulaire du lot n° 2 «Bâtiment modulaire et aménagements intérieurs» comprennent la maintenance des installations du bâtiment modulaire conformément aux stipulations du contrat.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45000

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

a. Avant la conclusion des contrats, recours sur la base de l'article l551.1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article r421.1 du même code dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521.1 du même code.

b. Après la conclusion du contrat:

1) recours sur la base de l'article l551.13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat;

2) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article r421.1 du même code dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521.1 du même code ;

3) pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire ; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.10.2014